

La carrière préoccupe toujours les riverains

Malgré les aménagements mis en place par les exploitants, les nuisances, poussières et ligne électrique dangereuse perdurent.



La ligne électrique traverse le site dans des conditions périlleuses, bruit et poussières sont dénoncés par le SANC et à la porte de la vallée du Carol, la carrière reste une cicatrice dans le paysage.

Il y a 6 mois, l'association "Stop aux nuisances de la carrière" (SANC) était créée. Réduire les méfaits causés par l'exploitation de la carrière de Riutès et par la centrale d'enrobé à chaud devenait des objectifs prioritaires (voir *L'Indépendant* du 14 juin). Six mois plus tard, les dirigeants du SANC semblent déterminés à voir leur action aboutir. A l'heure d'un premier bilan, ils reconnaissent que nombre d'équipements protecteurs ont été installés (clôture autour du site, rehaussement de 8 mètres du merlon). "Mais ce n'est pas suffisant" regrette Christophe Puig, président du SANC. La poussière constante qui plane sur le site est la principale nuisance déplorée. "Il y a aussi le bruit et la dégradation de l'environne-

ment" mentionne-t-il. Quant à la centrale d'enrobé sa récente mise en fonction ne suivrait pas les recommandations du cahier des charges préfectoral. Selon le document, "aucune poussière et nul dépôt ne doivent sortir de la centrale". Et le SANC de dénoncer "ce n'est hélas pas le cas".

Un camion sur 10 arrosé

Comme souhaité, un portique d'arrosage a bel et bien été placé pour fixer la poussière sur les chargements des camions. Mais son utilisation ne serait pas régulière d'après les riverains. "Un camion sur dix est arrosé... C'est même nous qui devons aller demander la mise en route de ce portique". Autre mécontentement soulevé par les plaignants "l'exploita-

tion de la carrière en dehors de la zone autorisée par le POS... Tout comme la ligne électrique qui devait être déplacée et dont deux pylônes tiennent par miracle... Cet hiver nous allons prendre des risques".

Des courriers ont été envoyés au Préfet fin septembre. Ils lui rappellent en outre la non-application de ses arrêtés. "On attend que le Préfet légalise, la loi est faite pour tout le monde".

Le répit hivernal devrait très bientôt interrompre l'exploitation de la carrière. Une pause bienvenue pour les habitants de Latour-de-Carol, de Riutès et de Quès... Jusqu'au printemps prochain. D'ici là, des améliorations devraient être apportées. En Carol, le vœu est unanime.

Jean-Louis Démelin